

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	11.—	5.50	3.—
Envoi par numéro	13.60	6.50	3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint en supplément au prix de fr. 0.60 par semestre. L'abonnement part de l'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée.

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'Agence de publicité Louis MAYOR, 5, Boulevard James Fazy, Genève et par l'Administration du « Journal. »

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.15	0.20	0.30
Réclames	40 cts.		
Minimum d'insertion 1.— fr.			

Pour renseignements et devis s'adresser à l'Agence de Publicité Louis MAYOR, 5, Boulevard James Fazy, Genève

Notez s. v. pl.

l'adresse de notre succursale la plus rapprochée et faites un essai.

Vous verrez. Madame, que vous serez satisfaite sous tous les rapports.

Sion, Rue de Lausanne, 2

Le "MERCURE"

est la plus

grande maison spéciale pour la vente du café, du thé, du chocolat, du cacao, des biscuits, des bonbons, de la vanille, etc., etc..

Plus de 80 succursales en Suisse

10.000
PAIRES DE SOULIERS
4 paires pour 6 fr. 50 seulement

Ensuite d'achat avant, de grande quantité je peux fournir: 1 paire de souliers pour Monsieur et 1 paire pr. Dame, à lacets, noirs ou bruns, avec semelle clouée, dernière façon, ainsi qu'une paire pr. Monsieur, une paire pr. dame très élégants et légers.

Toutes les 4 paires pour 6 fr. 50

Il suffit d'indiquer la longueur.

Envoi contre remboursement.

EXPORTATION DE
CHAUSSURE KOHANE
KRAKAU N° 28

On échange ce qui ne conviendrait pas L886M

ATTENTION

J'expédie si longtemps provision du bon **FROMAGE MAIGRE**

Pièce d'environ 15 kgs. à fr. 0.80 le kg. contre remboursement

Se recommande

W. Baumann, Huttwilten près Frauenfeld L.2049M.

ANNONCE DE FORTUNE

Tirage le 19 Décembre

Invitation à la participation aux **CHANCES DE GAIN** aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels

9 MILLIONS 841,476 MARCS seront sûrement tirés.

Dans ces tirages avantageux, contenant selon le prospectus seulement 100000 billets, les **LOTS SUIVANTS DOIVENT ETRE FORCÉMENT GAGNÉS** en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir :

Le plus gros lot possible, est éventuellement **600.000** marcs soit **Fr. 750.000** en or. En spécial il y a les suivants lots principaux :

Lot principal	ANNONCE DE FORTUNE	LES LOTS sont GARANTIS par l'Etat
600000		
750000		

en or

1 ^{er} prime à 300000 marcs	1 ^{er} lot à 40000 marcs
1 " 200000 "	1 " 30000 "
1 " 100000 "	1 " 20000 "
1 " 50000 "	1 " 15000 "
1 " 45000 "	11 " 10000 "
1 " 40000 "	46 " 5000 "
1 " 35000 "	103 " 3000 "
1 " 30000 "	163 " 2000 "
1 ^{er} lot à 100000 "	539 " 1000 "
1 " 60000 "	693 " 300 "
1 " 50000 "	181 " 200 "

La loterie contient en somme 48405 lots et 8 primes parmi 100000 billets, de sorte que presque la moitié des billets tirés doit sûrement gagner les primes sont des gains additionnels, déduits dans chaque tirage au billet respectif qui sera tiré le dernier d'un lot principal conformément au règlement du prospectus.

Le plus gros lot possible du 1^{er} tirage est de **Mk. 50000**, celui du 2^e tirage **Mk 55000**, 3^e **Mk 60000**, 4^e **Mk 65000**, 5^e **Mk 70000**, 6^e **Mk 80000** et celui du 7^e tirage final.

Marcs 600000 soit fr. 750000.

L'émission des billets se fait en billets entiers, demi et quart de billets. Le demi, respectivement le quart de billet ne donne droit qu'à la moitié, respectivement qu'au quart de la somme gagnée par le numéro du billet.

J'expédie les billets, donnant droit au **PREMIER** tirage, officiellement fixé au prix net de **Francs 7.50** le billet entier " **3.75** le demi-billet " **1.90** le quart de billet.

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage la liste officielle des lots.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue.

Chaque commande peut se faire en un mandat postal ou contre remboursement. Frais de remboursement: 50 centimes.

En raison de l'époque rapprochée du tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement cependant jusqu'au **19 Décembre** en toute confiance à

Samuel HECKSCHER seür.
Banquier à **Hambourg. (Ville libre)**

POUDRE DE LESSIVE AU BORAX - TEREBENTINE LAVE D'ELLE-MEME



REUTERSPIZ & Co

Wetzlar (Schweiz) 749

Dépôt général pour la Suisse Gersfrier & Co, Clarens-Montreux à Sion en vente chez: Franz de Sébibus Salz & fils épicerie Consommation.

Vient d'obtenir à l'exposition internationale à Anvers la médaille d'or et la croix d'honneur.

Vulnérine Seewer

Remède souverain contre les Varices, jambes ouvertes, plaies entamées, loup. En général toutes les plaies.

757 En boîtes à 1 fr. 25 dans les pharmacies ou directement par la pharmacie E. SEEVER, Interlaken. D. 6418

600000

300.000, 60.000, 30.000, jusqu'à 240 fr. au minimum sont à gagner avec un billet.

Chaque billet est gagnant. Six tirages par an: 1^{er} octobre, 1^{er} décembre. Les plus petits lots étant à peu près égaux à la mise, on ne court presque pas de risque.

PARTS à 5 Fr.

Prospectus gratis

Bankhaus Danemark Kopenhagen K. 5

Autorisé par l'Etat en Suisse

Tirage Schindleggi 30 déc. 1907

LOTS

Neuchâtel (2^e série), Bouveret, Schindleggi, Planfayon etc.

Très grande chance de gain.

En vente à fr. 1.— le billet chez Marschal, Bibliothèque-gare Vve Boll, magasin Ganter, Coiffeur

Envoi contre remboursement par le Bureau central, poste No 4, St. Maurice.

ON PRÊTE

de l'argent à des gens solvables.

Adresser les lettres avec timbres pour la réponse à G. Postfach, 12286 Zurich. L1974M

Boucherie Chevaline

Cheneau de Bourg, 20 Lausanne

Le soussigné fournit toute l'année de la viande de cheval de Ire qualité. Se recommande

L. 2006 M. J. Waldberger, boucher

Perdrix vivants

Faisans, Lièvres

Chaque quantité prise dans d'exemplaires sains.

Expédie E. MAIER Maison d'Exportation de gibier. Wiener Neustadt, (Autriche)

Offres de prix gratuits et franco.

EXPLOSIFS pour travaux en carrières, défoncements, etc.

Pétroclastite Westfalite Gélatine Westfalite

Vente au détail

Max LORÉTAN représentant Grenette — SION — Grenette L. 1868 M

Voulez-vous un 1/2 million

Souscrivez immédiatement à un panama à lots payable 8 frs. par mois, 6 tirages par an (un tous les deux mois), lots de 500.000 250.000 100.000 frs. etc., tous les ans 3.000.000 frs. de lots.

Le souscripteur est toujours assuré de toucher le double de ses versement ou un lot de 1000 à 500.000 frs. Prochain tirage: 15 décembre. Gros lot: 500.000 francs.

Ecrire de suite et demander la notice gratuite à la Caisse française 19 rue Haxo Marseille. L. 1766 M

TIRAGE DÉJÀ LE 19 Décembre Grande Loterie d'Argent

garantie par l'Etat de HAMBURG

consistant en 100000 Billets, dont 48405 Lots et 8 primes

partagés en 7 classes.

La somme totale des prix s'élève à **Neuf Millions 841476 Marcs**

Le plus gros lot au cas le plus heureux suivant § 9 du plan sera

600000 Marcs ou 750000 Francs spécialement

1 à 300000	=	300000
1 à 200000	=	200000
1 à 100000	=	100000
2 à 60000	=	120000
2 à 50000	=	100000
1 à 45000	=	45000
2 à 40000	=	80000
1 à 35000	=	35000
2 à 30000	=	60000
7 à 20000	=	140000
1 à 15000	=	15000
11 à 1000	=	110000
46 à 5000	=	230000
103 à 3000	=	309000
163 à 2000	=	326000
539 à 1000	=	539000
693 à 300	=	207900
29098 à 169	=	4917562

17739 à M. 200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.

Les jours de tirages sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et effectuerons promptement le paiement des prix.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent garantie par l'Etat, est le prix pour un **entier billet original Fr. 7.50** demi " " " **3.75** quart " " " **1.90**

contre mandat de poste ou de remboursement. Nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible.

Kaufmann & Simon
Maison de banque et change à Hambourg.

Personnes prudentes mariées

prennent soins à conserver petite famille, trouveront Conseils sûrs et Secours dans mes prospectus. Ex. contre 0.10 ct. timbres.

Droguerie Kitterer Ermis-Hofen (Suisse) L1974M

En 2-8 jours

les goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon eau-goitreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnement et douleur d'oreilles, 1 flacon fr. 2.20.

S. FISCHER, méd. à Grub Appenzell Rh.-E.) 76

5 à 20 francs par jour à tous

Homme ou dame sans quitter emploi Travail honorable, placement assuré. Très sérieux. Ecrire à Dupré, 24, rue Monthoux à Genève. 555

MAISON V. MACCOLINI

Via Cesare Correnti, 7, Milan

MANDOLINES en palissandre et nacre

Fr. 13, 15, 17, 19, 25

Qualité extra: Fr. 25, 30, 150

GITARES: Fr. 7.50, 12, 15 à 100

Aristons, Flûtes, Clarinettes

Demandez, avant de faire toute commande ailleurs, notre catalogue, No 23 qui est en voyé gratis.

Union Industrielle

Lausanne, Rue du Gd. Pont. 4

SOCIÉTÉ ANONYME

pour la prise de la mise en valeur de brevets d'inventions. Dépôt de dessins et marques de fabriques. Conseils techniques de premier choix, Correspondants dans tous les pays.

Ingénieur, Directeur général N.L. 2089

H. Poterat. 27

A VENDRE D'OCCASION

faute d'emploi et à moitié prix, un appareil de photographie avec machine d'agrandissement, le tout à l'état de neuf.

Evian les Bains

A remettre un petit café, Rue de la Touvière. S'adresser 24, rue Nationale chez Mme **Victor Pellissier.**

Avis aux Apiculteurs

A vendre à bas prix pour la nourriture des abeilles, du miel 1^{er} choix. 31

S'adresser à Ed. HENNY Madeleine 22 Genève. L-1520M

Etes-vous serré ?

dans vos chaussures? Demandez mon prix-courant contenant environ 450 différents genres, et faites vos commandes après examen. Vous trouverez que nulle part vous avez autant d'avantages. Je garantis une qualité excellente et une chaussure seyant admirablement à prix modéré, j'offre;

Souliers de travail pour hommes, solides, cloués N° 40-48 » 7.8

Bottines p. messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides « 40-48 » 9.—

Souliers de dimanche pour messieurs, élégants garnis « 40-48 » 9.50

Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis « 36-42 » 7.30

Souliers de semaine pour dames, solides, cloués « 36-42 » 6.50

Souliers pour garçons et fillettes « 26-29 » 4.30

H. Bruhlmann-Huggenberger, Maison de chaussures, Winterthour

Certificat.

Le soussigné agé de 68 ans était atteint depuis longtemps d'une ponction douloureuse à la poitrine gauche, sueur nocturne, privation de sommeil, érection, tremblement des mains, marche vacillante et lipso-psychie. La cure de deux mois par le traitement par correspondance de la Clinique „Vibron“ à **Wienacht** (autrefois la Clinique Glarus) a produit un résultat surprenant. Le soussigné se porte tellement bien comme il en peut être conforme à son âge. Il ne fait que donner des marques de sa gratitude en vous autorisant à la publicité de ce certificat. Bi-gasse 4 Calw Wurtemberg, le 8 Juin 1907. Martin Loercher. Certifié l'authenticité de la signature. Calw, le 8 Juin 1907. La Municipalité: Ulz. Adresse: Clinique „Vibron“ Wienacht, près Rorschach, Suisse. 838e

Sion. - Maison Populaire - Sion.

derrière la cathédrale

Café — Restaurant ouvert à toute heure du jour.

Chambres pour ouvriers et voyageurs

Salle de réunions. Chauffage central.

Se recommande.

l'Union Ouvrière

4 Registres pour 6 Frs.

pour artisans et commerçants

GRAND LIVRE, arrangement pratique Fr. 2.50

JOURNAL " " " 2.—

LIVRE DE CAISSE " " " 1.50

LIVRE DE FACTURES " " " 1.80

J'envoie les 4 livres (valant 7 frs. 80) pour 6 frs. seulement

A. Niederhäuser, fabrique de registres GRANGES (Soleure)

Charcuterie de Campagne Vaudoise

Nous expédions par 2 à 5 à 10 kgs. contre remboursement

Saucisses à rôtir	fr. 2.80 le kg.	Lard maigre	fr. 2.20 le kg.
Saucissons vaudois	3.20 " "	Lard gras	" 2 " "
Saucisses aux choux et au foie	2.50 " "	Jambon	" 3 " "

Saindoux pur de porc biden de 5 à 10 à 20 kgs. à fr. 2.20 le kg.

S'adresser à **MAILLARD** à Chatillens Oron, Vaud.

Rabais par 100 kilos aux négociants.

25 FR. PAR SEMAINE ET PLUS peuvent être gagnés chez soi avec nos tricoteuses automatiques qui sont la PROPRIÉTÉ DE LA AUTOMATIC KNITTING MACHINE Co., Ltd. LONDON. Se méfier des tricoteuses frauduleuses. Demandez certificats et catalogues au représentant E. GUGY-JEANRENAUD, 3, Beauv-arts, NEUCHÂTEL.

La plus haute récompense à l'exposition de Milan 1906.

Chauffage central

à eau chaude et à vapeur

NOMBREUSES REFERENCES

FABRIQUE DE MACHINES, FRIBOURG

CÉSAR CALDI

RUE CIRCONVALLATION

DOMODOSSOLA

TANNERIE ET MANUFACTURE DE TIGES

Gratis est envoyé dès ce jour au 31 Décembre le „Journal et Feuille d'Avis du Valais“ à tout nouvel abonné pour l'année 1908

Bulletin politique

Déclarations de M. Stolypine à la Douma

Le premier ministre russe a donné lecture vendredi, à la Douma, de la déclaration ministérielle. Il a exprimé les idées suivantes: Tout le monde, à présent, se rend compte que le mouvement subversif créé par l'extrême gauche, a dégénéré en brigandage manifeste et que tous les éléments criminels ont été déchaînés contre la société.

Le gouvernement se rend compte de la nécessité urgente de revenir, d'un régime de lois d'exception, à un état de choses normal et d'assurer une procédure judiciaire conforme aux règles ordinaires. Une fois ceci fait, il sera possible au gouvernement de consacrer toutes ses forces au développement intérieur de l'Etat.

Il espère présenter bientôt un projet relatif à l'autonomie de quelques provinces frontalières, en harmonie avec la transformation projetée des gouvernements à l'intérieur de l'empire.

Bien que les relations de la Russie avec toutes les puissances soient excellentes, le gouvernement laisse prévoir des demandes importantes de crédits militaires.

Il estime qu'avant tout, il faut voter le budget et s'efforcer de maintenir son équilibre, afin de rétablir le crédit national.

La déclaration se termine par ces mots: « La puissance autocratique historique et la libre volonté du souverain apparaissent comme le bien le plus précieux de l'Etat russe. Elles ont créé l'organisation actuelle et sont appelées à sauver la Russie de toutes secousses et de tous dangers et à la transmettre dans la voie de l'ordre.»

Après les déclarations de M. Stolypine, un député révolutionnaire, M. Roditcheff a violemment insulté le premier ministre; il en est résulté un grand tumulte et la suspension de la séance. A la reprise, le président de la Douma propose d'exclure le député Roditcheff de la Douma pour une durée de 15 séances.

La Douma se lève ensuite et fait une ovation bruyante à Stolypine, qui a repris sa place. La séance est ensuite suspendue.

La politique extérieure de l'Allemagne

Dans un remarquable discours, prononcé à propos de la discussion du budget, le prince de Bismarck a fait un exposé de la politique extérieure de l'Allemagne. Il a parlé, en premier lieu de la question du Maroc que les récents événements rendent particulièrement intéressante: « Comment, a-t-il déclaré, les choses se développeront-elles ultérieurement au Maroc, je ne suis pas en état de vous le dire aujourd'hui; en tous cas, nous observerons ce développement avec une calme réserve, avec confiance dans la loyauté du gouvernement français. Il est de l'intérêt allemand, il est aussi de l'intérêt européen que les ressortissants de toutes les puissances européennes au Maroc puissent, le plus tôt possible, se fixer de nouveau, comme de coutume, à leurs occupations. L'acte d'Algésiras formera la base de cette situation plus tranquille, plus paisible, que nous espérons revivre bientôt. »

Le chancelier s'est ensuite longuement étendu sur le voyage de l'empereur en Angleterre. Il a indiqué les efforts couronnés de succès qui ont été faits de part et d'autre pour rétablir les anciennes relations d'amitié entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Puis revenant sur les relations franco-allemandes il a fait les intéressantes déclarations que voici:

« On a dit que l'Allemagne avait été, à deux reprises, au cours de ces dernières années, à la veille d'une guerre; une fois pendant les affaires du Maroc, l'autre fois en 1904, après le voyage de l'empereur dans la Méditerranée. Me faudra-t-il parler encore une fois de difficultés internationales auxquelles avaient abouti la méconnaissance de nos droits et de nos intérêts dans les ports marocains? Je ne crois pas que ce serait utile. Nous aurions aussi peu fait une guerre à cause du Maroc que nous ne l'aurions faite, en 1870, à cause de la candidature au trône d'Espagne. Mais, comme a-t-elle été le second, le premier de ces faits pouvait nous amener à défendre notre honneur, notre prestige et notre situation dans le monde.

« Si tant est qu'il y ait eu un danger subreptice de guerre pendant les affaires du Maroc, c'est là une question qui a été réglée par voie diplomatique à Algésiras.

« Mais ce que je ne puis comprendre, c'est qu'on ait pu parler d'un danger de guerre en 1904, parce qu'il n'y avait pas eu d'entrevue entre notre empereur et le président de la République française. Une guerre pour cela? Aucun des intéressés, ni l'empereur, ni le président n'y a songé, et ne pouvait même y songer. Il est enfantin de croire, et c'est une manœuvre tendancieuse de vouloir faire croire qu'à notre époque une guerre peut éclater entre deux grandes nations civilisées pour autre chose que pour une question touchant les intérêts vitaux de ces peuples. »

Un des passages les plus caractéristiques du discours du prince de Bismarck est celui où, parlant du danger de l'encerclement de l'Allemagne, signalé à maintes reprises ensuite du rapprochement de la France et de l'Angleterre d'une part, de l'Angleterre et de la Russie d'autre part, il s'est écrié:

« Je pense que vous croyez comme moi, que la meilleure politique est d'être sans crainte à son poste. Je pense que nous sommes tous de l'avis des courageux Souabes. « Le courageux Souabe est sans crainte et chevauche sa route pas à pas. »

Le discours du chancelier d'Allemagne est abondamment commenté dans les journaux; mais tous s'accordent — même les journaux français — à louer sa correction et son esprit de modération. La manière conciliante dont il apprécie l'action française au Maroc a fait surtout bonne impression.

A la Chambre italienne

Les bureaux de la Chambre se sont réunis samedi pour élire les commissaires chargés d'examiner la question de la mise en liberté de Nasi. Quatre bureaux ont élu des commissaires favorables au maintien de l'arrestation, quatre bureaux ont élu des commissaires partisans de l'élargissement de Nasi. Un bureau a élu un commissaire avec mandat de confiance.

Ces scrutins montrent combien la Chambre est nettement séparée en deux camps. Si la majorité des bureaux est défavorable à la demande de Nasi, par cinq voix contre quatre, en réalité, la majorité des députés, pris individuellement, est favorable à l'élargissement de l'ancien ministre. En outre, de nombreux députés, qui ont voté contre la demande de Nasi ont obéi à des préoccupations politiques, par exemple, au désir d'éviter un conflit avec le Sénat. Les opinions sont partagées dans les mêmes groupes. Par exemple, à l'extrême-gauche, MM. Ferri, Mirabelli, Barzilai désapprouvent l'arrestation de Nasi, tandis que M. Turati l'approuve. MM. Abignente et Montagna, ministériels, désapprouvent, tandis que M. Finisato approuve. Il serait excessif de supposer que tous les votes contraires à l'arrestation émanent des amis de Nasi. Beaucoup des adversaires de Nasi, notamment le marquis Cappelli, dont le témoignage a été très dur pour l'ancien ministre, ont voté cependant conformément à sa demande, par respect de l'immunité parlementaire.

Dans la séance de samedi, M. Bissolati ayant renoncé à l'appel nominal, la Chambre par assis et levé a voté à une forte majorité l'entrée en matière du projet de la loi militaire. Tous les chapitres de la loi de recrutement ont été votés.

M. Alfredo Baccelli, député, fils du médecin illustre, a présenté, avec cent vingt autres députés, une demande de crédit de deux millions pour ériger à Rome un monument national à Dante.

La neutralité du Danemark

Le premier ministre danois, M. Christensen, a reçu une délégation de la Société danoise pour la paix, qui demande que le Danemark soit déclaré Etat neutre d'une manière permanente. M. Christensen a déclaré aux délégués que son ministère continuerait à faire tous ses efforts pour assurer la neutralité du Danemark, dans toutes les circonstances et

pour tout l'avenir, et qu'il ne cesserait d'user de tous les moyens pour obtenir des puissances la reconnaissance de cette neutralité.

CONFEDERATION

Chambres fédérales

La session des Chambres fédérales qui s'ouvre ce soir lundi, débutera par l'élection des présidents des deux conseils. C'est une pure formalité, les deux vice-présidents — MM. Speiser au National et Scherrer aux Etats — devant tout naturellement être appelés à la présidence. L'un et l'autre sont des leaders du monde parlementaire. M. Speiser est un financier Scherrer, avocat de renom, a défendu les intérêts de la Confédération, dans plusieurs procès, notamment dans ceux qui ont précédé le rachat des chemins de fer. Au Conseil des Etats il s'est distingué en particulier par sa résistance énergique à l'élévation des tarifs douaniers sur les articles de consommation, comme rapporteur de la minorité de la loi sur les douanes. Tous deux sont Bâlois. Et, comme l'assemblée fédérale élèvera également un Bâlois — M. Brenner, vice-président actuel — à la présidence de la Confédération, la ville de Bâle pourra inscrire l'année 1908 dans ses annales.

La tâche la plus absorbante qui incombe aux Chambres dans cette session est la discussion du budget. Outre que les députés saisissent cette occasion pour placer des observations d'ordre divers et pour soulever des incidents souvent intéressants, ils auront à discuter cette année une question très actuelle et de portée considérable: la mise en vigueur de la loi militaire. Il faut en effet que le Conseil fédéral soumette aux Chambres ce que l'annexe au budget militaire où seront inscrites les dépenses nécessitées par l'application de la loi et où il indiquera dans quelle mesure cette opération doit être effectuée, à son avis dès l'année prochaine.

La discussion du budget des chemins de fer fédéraux tirera tout son intérêt de la question de la double-voie du Simplon. Le contrat qui oblige l'entreprise du Simplon à achever le second tunnel expire en février et les chemins de fer fédéraux en demandent aujourd'hui l'exécution. Les directeurs de l'entreprise n'ont nulle envie de remettre la main à cette pâte, ils préféreraient même perdre leur caution de deux millions plutôt que d'exécuter le contrat et, en attendant, ils se démenent énergiquement, ils cherchent surtout à démontrer que l'achèvement du second tunnel n'est nullement urgent. On entendra sans doute M. Stalzer, un des directeurs de l'entreprise, défendre cette thèse au Conseil national, mais il est certain que la majorité ne le suivra pas sur ce terrain.

Parmi les autres objets qui occupent les Chambres, il faut signaler l'initiative sur les forces hydrauliques déjà discutée aux Etats, peut-être la construction de la ligne Brienz-Interlaken qui soulève une série de questions économiques et militaires, puis quantité de projets d'ordre secondaire. La loi sur les postes, les assurances, l'initiative sur l'absinthe qui présenteraient un grand intérêt, seront en effet très probablement renvoyées à une session de printemps.

Tout le monde sous les drapeaux!

La commission chargée, de préviser sur l'application de la nouvelle loi militaire a terminé ses travaux samedi.

Elle propose l'application complète et immédiate de la loi en ce qui concerne l'instruction des troupes les secours à donner aux familles de militaires indigentes, l'indemnité pour le remplacement des instituteurs, le remboursement des frais d'équipement d'officiers.

Les écoles de recrues prolongées et les cours de répétition réduits et annuels seront introduits dans les quatre corps d'armée, même pour ceux qui ont eu l'année passée le rassemblement. Seront convoqués les sept classes annuelles qui suivent l'année de l'école de recrues ainsi que les retardataires.

Il n'y aura pas de cours de répétition de landwehr en 1908. Pour le 1er corps d'armée, les cours de répétition se termineront par des manœuvres de bataillons et de régiments.

Le total des dépenses résultant de la nouvelle loi atteindra quatre millions en 1908. Les cinq millions prévus ne seront dépensés que l'année suivante. Le budget de 1908 accusera 38,500,000 fr. de dépenses, plus un poste extraordinaire de fr. 1,500,000 qui ne reparaitra pas les années suivantes.

Un recours confessionnel

La Commission du Conseil national pour le recours de l'Union des organisations ouvrières chrétiennes-sociales et des sociétés d'ouvrières catholiques de Reussbühl, d'Oltten et environs de Zoug et de Mümliswil contre l'arrêté du Conseil fédéral du 11 juillet 1906 au sujet de l'allocation de subsides aux établissements d'enseignement professionnel reposant sur une base confessionnelle, s'est réunie à Berne la semaine dernière. Une Ire discussion avait eu lieu à Lugano à la fin de mai. Le chef du Département du commerce et de l'industrie, M. Deucher, a pris part aux délibérations.

La commission a décidé à l'unanimité moins trois voix, de proposer au Conseil national, de ne pas entrer en matière sur le recours pour cause d'incompétence de l'Assemblée fédérale. Les deux rapporteurs de la majorité, MM. Brosi et Thélin, se seraient bornés à examiner la question de forme, sans aborder le fond. La minorité, composée des deux représentants du groupe conservateur-catholique, MM. Motta et Zurbrig, auxquels

est venu se joindre M. Dürrenmatt, aurait l'intention de déposer éventuellement un postulat tendant à la révision de l'art. 113 de la Constitution fédérale.

Le fusil, propriété des militaires

Le département militaire fédéral est autorisé à laisser en toute propriété le fusil aux militaires qui, ayant fait entièrement leur service, sont licenciés à la fin de l'année courante.

La seconde galerie du Simplon

La Direction générale des C. F. F. a rédigé au sujet de la construction du 2e tunnel (du Simplon) un nouveau rapport, qui a été remis aux membres du conseil d'administration. Dans ce rapport, les objections présentées par l'entreprise contre les propositions de la Direction générale sont énergiquement réfutées.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Séance du 29 novembre

Le Conseil d'Etat décide de réduire à fr. 0,50 le prix de vente des ouvrages scolaires d'après: manuel d'arithmétique, Recueil de chant.

Il fixe au 15 décembre prochain la votation populaire sur les lois et décrets ci-après, soumis au referendum:

- 1. la loi sur le colmatage;
2. la loi sur les affiches-reclames;
3. la loi additionnelle concernant la répartition du produit des concessions de forces hydrauliques;
4. le décret sur les traitements des fonctionnaires et employés attachés aux bureaux de l'Etat.

La commune de Zermatt est autorisée à contracter auprès de la caisse hypothécaire et d'épargne, un emprunt de fr. 60,000 destiné à la construction d'une maison d'école, sous réserve de l'approbation de l'acte d'emprunt, par le Conseil d'Etat.

M. Jos. Brocard, président à Ardon, est désigné comme expert de l'Etat et président de la commission chargée de la taxe des terrains à exproprier pour la construction de la route de la vallée de Nendaz.

Il est prononcé une amende de fr. 20 et une de fr. 50 pour contravention forestière.

Gelé sur la montagne

Un vieillard âgé de 60 ans, qui venait de Saleccio, Val Formazza à Binn (Haut-Valais), dans la nuit de dimanche à lundi, n'est pas rentré. Quatre hommes partis à sa recherche ont retrouvé son corps gelé à Ochenfeld, sur le passage de l'Albrun, à une altitude de 2200 mètres près de la frontière italienne. C'était un vieil original qui venait toujours seul.

Les contrebandiers italiens

On écrit de Binn (Haut-Valais) à la «Feuille d'Avis de Neuchâtel»:

Les belles nuits claires, telles que celles dont nous avons joui la semaine dernière, sont des nuits propices aux contrebandiers italiens. Aussi, presque chaque soir, voit-on venir une troupe de ces hardis montagnards. Arrivés généralement à la tombée de la nuit, ils repartent au bout d'une heure ou deux, c'est-à-dire, juste le temps de préparer leur charge et de se reconforter un peu. Ces charges varient de 35 à 45 kg., (sucre, café, tabac et chocolat) sont transportées à des distances de dix heures de marche à travers des passages difficiles. Quelquefois des femmes et des enfants même sont de la partie.

Métier dangereux s'il en est, car les douaniers veillent. En cas de surprise, les charges sont jetées à terre et chacun cherche à se sauver, heureux qu'ils sont, s'ils s'en tirent avec la perte de leur marchandise, car alors la chasse à l'homme commence et les coups de feu ne sont pas ménagés. En cas de capture, c'est les galères, mais il est très rare qu'un d'entre eux se laisse prendre, car ils connaissent à fond la montagne.

Ruade mortelle

L'autre jour, à St-Germain (Rarogne), un ouvrier rencontra un homme conduisant un mulet, à un endroit où le chemin est fort étroit. Au moment où il passait à côté de l'ombrageux animal, ce dernier fit une ruade et le pauvre ouvrier reçut un coup de pied terrible au bas ventre. Il a succombé quelques instants après.

Un incendiaire

Un étranger a mis dernièrement le feu en deux points différents du village de Niederwald (Haut-Valais). Le premier commencement d'incendie fut heureusement maîtrisé avant qu'il eut occasionné de grands dégâts; deux des personnes qui contribuèrent à éteindre le feu furent assez grièvement brûlées. Au même moment de braves citoyens s'étaient mis à la poursuite du malfaiteur; ce dernier eut encore le temps de mettre le feu dans une grange remplie de foin, qui fut entièrement détruite. Les prompts secours ont ici encore empêché l'incendie de s'étendre à d'autres bâtiments. L'incendiaire a été arrêté à 1 h. de la nuit à Belwald, et conduit à la prison préventive de Brigue. C'est un vagabond du nom de Grabowski Wladimir, sujet de la Pologne russe, âgé de 27 ans.

Sion — La fête de St-Eloi

La société séduoise des Arts et Métiers a fêté dimanche, avec le cérémonial tradition-

nel, la fête de saint Eloi, patron des artisans. Après l'office divin, un banquet a réuni les participants à l'Hôtel Suisse; menu excellent, arrosé des meilleurs crus. Au dessert plusieurs discours ont été prononcés.

M. Henri Boley, conseiller d'Etat, a parlé du développement de la ville de Sion, du grand parti, à la collaboration des sociétés locales et particulièrement à celle des Arts et Métiers. M. Ch.-Albert de Courven, président de la municipalité, a relevé l'importance de l'artisanat et rappelé que c'est l'école des apprentis artisans, fondée à Sion vers 1850 par la «Gewerbverein» et qui existe encore maintenant, qui a contribué au progrès des arts et métiers dans notre ville. M. Amédée Dénériaz, ancien président de la Société, a parlé de l'activité du comité et des membres de la Société.

M. Joseph Dufour, architecte, président de la Société, a fait une communication au sujet de cours de comptabilité, d'après le Manuel de l'Union suisse des Arts et Métiers, cours qui seront donnés à la fin l'été prochain au cimetière de mars, si le nombre des inscriptions est suffisant. La Société, étant connue l'importance de la question et son utilité, a l'intention de demander, dans ce but, un subside que l'Etat ne refusera certainement pas d'accorder.

M. Dufour a ensuite retracé l'activité déployée par la Société pendant la période de la présidence de M. A. Dénériaz. Il a parlé des principales questions à l'ordre du jour: participation à l'exposition industrielle cantonale qui aura lieu à Sion en 1909; étude de la création de tribunaux de grad-hommes et d'ordres de conciliation entre patrons et ouvriers; étude de prescriptions sauvegardant les intérêts industriels et commerciaux de la localité en restreignant les abus du colportage. Au point de vue légal, il a exprimé le vœu que la révision de la loi sur les fabriques se fasse conformément aux desiderata de l'Union suisse des Arts et Métiers et que simultanément soit créée une législation fédérale sur les Arts et Métiers; au point de vue municipal, que les autorités favorisent les industries existantes que, dans la vente des forces hydrauliques, elles veillent à ce que ces forces soient utilisées pour des industries du pays.

Ont pris encore la parole: M. Max Lorétan demandant que la création d'un collège industriel, question à l'étude, reçoive une prompt exécution et soit résolue dans un sens qui donne satisfaction aux industriels; M. H. Z. horloger, pour appuyer l'idée de la création de tribunaux de grad-hommes.

Après le banquet, les participants se sont rendus en cortège au local de la Société «Grande salle du Café Industriel» où une réunion familière, pleine de cordialité et d'entrain, a terminé la fête.

Sion — Concert de l'Harmonie

Le concert donné par notre excellente fanfare «l'Harmonie municipale» a obtenu un grand succès dimanche soir au Casino, ainsi qu'en ont témoigné les chaleureux applaudissements d'un très nombreux auditoire. La comédie en un acte «le Billet de Loterie» donnée par un groupe de membres de l'Harmonie et le monologue comique «Enragé» par K. C. ont été non moins chaleureusement applaudis.

En somme, cette première soirée, est un bel encouragement pour l'Harmonie et le public séduois espère bien, qu'à l'occasion de cet hiver, elle ne se montrera pas trop hâve et que ses concerts toujours si goûtés.

Au sanatorium de Clairmont sur Sierrre

Pour se rendre un compte exact des résultats éloignés ou définitifs obtenus au Sanatorium de Clairmont sur Sierrre, et par conséquent de la réelle utilité de cet établissement, la sous-commission médicale de la fondation a fait une enquête qui a porté sur toutes les personnes, ayant fait un séjour à Clairmont depuis sa fondation jusqu'au commencement de 1906.

Dans le courant de février 1907, il a été envoyé par la poste à toutes les personnes que la sous-commission avait admises entre octobre 1903 et le 31 décembre 1905 un questionnaire sur leur santé actuelle et leur capacité de travail.

Il résulte de cette enquête que, sur 177 personnes différentes — non compris les colonies de vacances — examinées par la commission médicale et qui ont fait un ou plusieurs séjours à Clairmont, 32 n'ont pu être retrouvés.

Des 145 personnes restantes dont on a obtenu des nouvelles, 53, soit le 37% se considéraient comme guéries en avril 1907, soit de un an à trois ans et demi après leur séjour; 12 (8%), se disent encore plus ou moins malades, mais gagnent leur vie. Le total de ceux qui sont incapables de travailler atteint donc 45%.

28 anciens pensionnaires (19%) se déclarent encore malades et incapables de gagner leur vie, et 52 sont morts, (36%).

Si l'on songe que dans les débuts, la commission a été obligée d'accepter des cas peu favorables, qu'il s'est écoulé déjà de un à trois ans et demi entre le séjour des malades au Sanatorium et le moment où ils ont répondu à l'enquête on sera d'accord pour admettre que le Sanatorium a rendu de véritables services, puisque plus du tiers de ses anciens pensionnaires se déclare guéri et que près de la moitié est en état de gagner sa vie.

Ajoutons que ceux qui ont fait un séjour au Sanatorium ont pratiquement cessé d'être en danger pour leur entourage et ils ont appris à se soigner, à ne pas répandre la contagion autour d'eux et à préserver leurs proches.

Au nombre des guéris, il faudrait donc, en bonne justice, pouvoir ajouter celui des pré-

servés pour se faire une juste idée de l'utilité sociale du Sanatorium.

Résumé historique des routes et passages du canton du Valais

Par M. Henri de Preux, ingénieur

(Suite) En 1543, encore, la bannière de Lens construisait la route qui de Tœnfenren passait en haut du Todfeld.

Vu l'avantage qu'offraient tous ces passages aux armées qui voulaient pénétrer en Lombardie, le duc de Milan recherchait vivement l'amitié du Valais.

Dès 1552 se serait ouvert pour le Valais, une ère de paix et de tranquillité, si la réforme n'était venue susciter des divisions religieuses qui ne devaient s'éteindre qu'en 1618.

Scus les évènements des évènements de Riedmatten et Jost, les passages jouèrent un rôle militaire bien moins considérable. Ce n'est qu'en 1630, lors de la guerre de la succession du Mantouan, entre la France et le duc de Savoie que Louis XIII fit demander au gouvernement du Valais le droit d'utiliser les chemins alpestres pour y faire passer une armée.

C'est à cette même époque que se déchaîna en Allemagne la guerre de Trente Ans. Le transit commercial prit, de ce fait un réjouissant essor dans la vallée du Rhône.

En d'années après, soit en 1661, l'attention du gouvernement se portait toute entière sur un point important, voire même grandiose pour l'époque et dû à l'initiative du colonel Gaspard Stockalper.

À ces agitations intérieures suivit la lutte avec la secte des Vaudois et plus tard avec les habitants du val de Védro qui ne cessaient d'importuner les Valaisans de leurs vexations continuelles.

Encore que le pays fut troublé par les théories du jansénisme et la question du Toggenbourg, l'Etat du Valais n'oublia pas pour autant ses intérêts commerciaux.

C'est dans le but d'améliorer les chaussées, de faciliter le trafic et d'assurer la sécurité des voies publiques qu'à cette époque l'Etat établit sur les passages principaux des magasins de dépôts que l'on nomma soutes (abri) et dans lesquels étaient recueillis voyageurs et marchandises.

des ponts. La compagnie était tenue d'avoir sous ses ordres le nombre de cantonniers que nécessitait la route concédée.

Pour un cheval chargé 1/2 fraz Pour un cheval non chargé 1 kreuzer Pour une vache, un bœuf ou cochon 1 kreuzer Pour un mouton ou une chèvre 1/2 kreuzer Pour une charge d'homme 1 kreuzer

Sion - Etat-civil

NAISSANCES

Favre Marcel, d'Emile, (Vaud), Stalden Emma, de Jos., de Salins. Pelkoud Marc, de Henri, de Bagnes. Ebner Marie-Thérèse, de Paul, de Sion. Duval Marie-Mathilde, de François, de Genève.

DÉCÈS

Nichini Gjemma, de Pierre, d'Ameno (Italie), 3 ans. Torrent François, de Baplaya, d'Arbaz, 32 ans. Bonvin, née Raimar, Marie-Thérèse, de Sion, 82 ans. Mouthon Louise, de Jacques, de Sion, 71 ans. Courtin Elias, de Antoine, de Grengols, 72 ans. Perrier Jules, de Jean, de Sion, 2 1/2 ans. Ineich Joseph Eugène, de Joseph, de Bramois, 73 ans. Hagen Maurice de Joseph de Gluringen, 16 ans. Nesier Joseph, d'Antoine, de Munster, 58 ans. Lorélan Adolphe, de Louis, de Loeche-les-Bains, 47 ans. Feller Louis, d'Aloys, de Sion, 60 ans.

MARIAGES

Rossier Jean-Baptiste de Sion et Imhassy Céseline de Fiescherthal. Rudaz Camille de Vex, et Antoinette Mayorey d'Hérenence. Wenger Henri de Sion et Vergères Emélie de Conthey. Rudaz Nestor, de Vex et Soloz Marie, Eudoxie de St-Léonard. Critin Camille de Chamason et Germanier Césarine de Conthey. Roux Emmanuel de Gramisrat et Masson Rosine, née Reuze, d'Orsières. Barman Pierre-Marie de Massongex et Spahr Blanche de Sion.

Savièse - Etat-civil

(Mois d'octobre) NAISSANCES

Dubuis Céline Bertha de François, Jos. et de Rose Germaine Ruten de Drône. Luyet Inesse Marie, de Joseph Marie et de Marguerite Sermitter de Chandolin. Luyet Denis Léon du conseiller Joseph et de Jérémie Solliard, de St-main. Varone Justine Immoce de Germanier Adrien. Reynard Jules Marcelin de Ja-Bapt et de Louise Héritier de Granosis.

DÉCÈS

Varone Germain Marie à Drône 69 ans. Duhuis née Perroud Catherine à St-Germain, 56 ans. Reynard Jean-Emile de Chandolin, 1 mois 19 jours. Héritier née Héritier Eugénie de Granosis âgée de 32 ans. Reynard Raymond Adrien de Chandolin, 1 an et 2 mois.

MARIAGES

Debons Georges Eugène et Duc Barbe Emélie de Savièse. Héritier Jean-Pierre et Debons Emélie Céline de Savièse.

(Mois de novembre.) NAISSANCES

Jacquier Jean François, de Jn-Fr. à Granosis, Héritier Raymond de Germain Emmanuel de Granosis. Reynard Pierre-François de Jn-Frs de Rouma. Varone Marie Julie de Jn-Fcs, de Granosis. Favre Marguerite Elie de Jn-Franç, de Drône. Dubuis Jean Hermann de Germ. Jos. de Drône. Dumoulin Alfred de Fcs. Germ. d'Ornone. Debons François Lucien de Germain J. de Drône.

DÉCÈS

Pellissier Maximin Victorien de Julien d'Ornone, âgé de 10 mois. Héritier Raymond de Germ. Em. de Granosis, 4 jours.

MARIAGES

Néant.

Riddes - Etat-civil

NAISSANCES

Praz Maurice Philippe de Nendaz. Dorsaz Joseph Jules d'Orsières. Juillard André de Chamason.

DÉCÈS

Delaloye Ferdinand 65 ans, de Riddes. Lambiel Joséphine née Brun, 57 ans de Riddes.

MARIAGES

Néant.

ECHOS

LES COMMANDEMENTS DE L'HOMME POLITIQUE

Un facétieux poète a rimé d'une manière fort spirituelle les commandements du parfait homme politique. Voici ses vers:

Tous les emplois cumuleras, Et les salaires mémentes. Le brouet noir tu pronèras, Sans en manger aucunement.

Tous les abus attaqueras, Pour t'en emparer seulement. Le peuple tu glorifieras, Pour t'en servir utilement. Les privilèges combattras, Pour changer les noms seulement. Tous tes amis tu placeras, Sans leur demander de talent. L'oubli de soi tu vanteras, Sans t'y astreindre nullement. Et dans la barbe, tu riras, Du peuple crédule et payant Les sottises que tu feras.

AGRÉABLE CONDAMNATION

A un récent conseil des ministres espagnols, le président du conseil passait au roi Alphonse XIII des décrets à signer, en expliquant brièvement, au fur et à mesure, la teneur et l'objet:

- Dans le décret que voici, Majesté, il s'agit d'un de mes amis que je serais heureux de voir nommer sénateur à vie. Il y tient tellement, que si sa nomination ne se faisait pas, il en mourrait certainement de chagrin.

Alphonse XIII sourit, prend le document et y appose sa signature, qu'il fait précéder des mots suivants: « Grâcié de la peine de mort et condamné à la réclusion perpétuelle au Sénat. »

L'OURS DE LA MONTAGNE

Il vient de s'éteindre au prieuré d'Aoste dans la 73. année de son âge, ce vieux Nomrod qui n'avait du prêtre que la robe et le nom, et que toute l'Italie alpiniste et littéraire connaissait sous le nom de l'Ours de la Montagne. C'était son nom de guerre, et c'est de ce pseudonyme qu'il signait les boutades qu'il adressait du fond de son presbytère, par la aux alpages d'Ayas, au journal le « Valdôtain », devenu plus tard le « Mont-Blanc d'Aoste ». Le roi Victor-Emmanuel II, grand-père du roi actuel d'Italie, fit son ami, et lui fit servir une pension qui lui permit quelques douceurs, mais qui lui valut aussi bien des rancunes et des jalousies.

Il s'appelait en réalité l'abbé Amé Gorret. On rappelle cette anecdote typique de l'abbé chasseur qui, portant le roi sur ses larges épaules pour lui faire passer un torrent furieux, lui dit, au beau milieu de la vague mugissante: « Allons bourrique, tiens toi ferme », à quoi le roi galant homme répondit, une fois déposé sur le plancher des vaches: « Le bourrique est d'habitude celui qui porte l'homme ».

Enfant de Val Tournanche, l'abbé Gorret resta un audacieux alpiniste; il était né guide de montagne. Il disputa la conquête du Cervin à Tyndall et à Whymper, qui, tous deux, l'ont tenu en haute estime. C'est lui qui, le premier, parvint le 17 juillet 1865 sur le sommet du Cervin italien, après avoir frayé la route si pittoresque et si dangereuse de la pente sud-ouest.

Alpiniste dans l'âme, il était doué d'une force corporelle peu commune, d'une indomptable énergie, et d'une stature qui en faisait le plus bel abbé de la vallée d'Aoste.

Nouvelles à la main

Pénibles souvenirs: Elle - Penses-tu quelquefois, mon chéri, à notre voyage de noces? Lui - Bien souvent même, c'est effrayant ce que m'ont coûté les hôtels et les restaurants!

ETRANGER

ANGLETERRE

LES DRAMES DE LA MER

La nouvelle parvient que l'on a recueilli treize hommes de l'équipage de la barque « Dundonald », qui avait fait naufrage il y a neuf mois, dans les parages des îles du Désappointement (Polynésie), alors qu'elle se rendait de Sidney à Falmouth. Les malheureux n'éurent pendant six mois que des pétrels comme toute nourriture. Ils réussirent enfin à gagner un autre flot, où se trouvait un dépôt de vivres.

FRANCE

UN BALLON DIRIGEABLE EMPORTE PAR LE VENT

Il faut croire que le sort des dirigeables est d'être finalement démolis un beau jour par quelque rafale. Ainsi finit le fameux ballon anglais « Nulli Secundus »; ainsi finit le premier dirigeable français, le « Patrie », qui vient d'être emporté vers l'inconnu par un violent coup de vent.

MAROC

LES OPERATIONS SUR LA FRONTIERE ORANAISE - UN NOUVEAU COMBAT

Le torpilleur « Arc », venu d'Oran, avait débarqué vendredi des munitions sur la plage de Kiss. Une corvée fut immédiatement envoyée pour les enlever et les mettre en lieu sûr. La corvée revenait quand de nombreux Marocains armés, venus sans aucun doute pour se livrer au pillage, firent feu sur elle, tuant un corporal, un trompette et blessant six hommes.

MAROC

LES OPERATIONS SUR LA FRONTIERE ORANAISE - UN NOUVEAU COMBAT

Le torpilleur « Arc », venu d'Oran, avait débarqué vendredi des munitions sur la plage de Kiss. Une corvée fut immédiatement envoyée pour les enlever et les mettre en lieu sûr. La corvée revenait quand de nombreux Marocains armés, venus sans aucun doute pour se livrer au pillage, firent feu sur elle, tuant un corporal, un trompette et blessant six hommes.

MAROC

LES OPERATIONS SUR LA FRONTIERE ORANAISE - UN NOUVEAU COMBAT

Le torpilleur « Arc », venu d'Oran, avait débarqué vendredi des munitions sur la plage de Kiss. Une corvée fut immédiatement envoyée pour les enlever et les mettre en lieu sûr. La corvée revenait quand de nombreux Marocains armés, venus sans aucun doute pour se livrer au pillage, firent feu sur elle, tuant un corporal, un trompette et blessant six hommes.

joint au gouverneur, qui envoya sur-le-champ une compagnie de génie, pour maintenir l'aéronaut, avec tous les hommes disponibles casernés au fort de Landrecourt, et qui se trouvaient déjà sur les lieux.

La nuit de vendredi à samedi fut mouvementée. Un vent violent d'Est balançait le dirigeable. Aussi, au matin, tous les hommes qui l'avaient retenu, étaient-ils exténués de fatigue et un renfort assez considérable s'imposait d'urgence. Un télégramme envoyé alors au commandant du fort indiquait l'arrivée de l'escadron de Hussards, d'une compagnie d'infanterie et de divers ouvriers de la garnison. Des réservoirs d'hydrogène furent aussi expédiés.

A sept heures du soir, samedi, la situation du « Patrie » était toujours la même. Les courbes étaient maintenues à distance par un canon de troupes, dont la consigne était très sévère. M. Feytaud, sous-préfet de Verdun, était sur les lieux avec le général gouverneur d'Andry.

Le vent, vif et glacé, compliquait les difficultés de la manœuvre.

La réparation du moteur allait être effectuée, jusqu'à une violente rafale a arraché le ballon. Ces mains des 200 hommes qui le tenaient. Après les avoir entraînés sur 40 mètres, le ballon est parti vers l'ouest à une grande hauteur.

Une dépêche reçue dimanche soir à Londres, annonce le passage d'un ballon mystérieux, au-dessus de Llanelly et d'autres villes du pays de Galles.

Un ballon qu'on suppose être le même, est signalé comme ayant passé plus tard au-dessus de Belfast en Irlande.

Comme aucune ascension n'a eu lieu, que l'on sache, samedi et dimanche en Angleterre, on se demande s'il ne s'agit pas du dirigeable « Patrie ».

Une autre dépêche de Londres dit qu'un homme de Llanelly a déclaré qu'il a vu, à l'aide d'un télescope, le mot « Patrie » inscrit sur un ballon qui a passé dans la matinée de dimanche.

Le dirigeable Patrie avait été construit, aux ateliers de Moisson l'année dernière. L'enveloppe était constituée par une carène italienne, en colon caoutchouté. Sa longueur transformée était de 72 mètres, avec un volume de 3300 mètres cubes.

L'enveloppe présentait dans sa partie ventrale un large méplat ovale, sur lequel venait s'appliquer le châssis en tubes d'acier tendu d'étoffe. Ce châssis avait été rendu démontable, de façon à pouvoir être transporté facilement.

Le ballonnet intérieur cubait 670 mètres.

Une disposition nouvelle assurant la stabilité et l'ascension et la descente du ballon avait été appliquée. Au moyen « d'aéroons », le dirigeable pouvait être dirigé vers la terre ou vers le ciel, sans dépense de gaz ou de lest. Le moteur, de 30 chevaux, actionnait deux hélices disposées à droite et à gauche de la nacelle.

Suivant les instructions du ministère de la guerre, le dirigeable avait été achevé il y a un an. Un détachement d'aéroliers militaires s'exerça aux essais préliminaires, et la première sortie eut lieu le 16 novembre 1906.

Depuis cette époque, le dirigeable fit des essais et des évolutions remarquables. On le vit maintes fois planer sur Paris, et on se servit de lui pour exercer de futurs aéroliers militaires.

Ce dirigeable était admirablement construit, mais les manœuvres de départ et d'atterrissage demandaient une étude spéciale, et c'est probablement de là que vient la catastrophe qui fera peut-être perdre à tout jamais le premier dirigeable militaire.

Pour que l'équilibre du ballon soit parfait pendant ces manœuvres, il est nécessaire que la corde d'avant et la corde d'arrière, auxquelles sont attachées les amarres, soient saisis en même temps par les équipés. Dans le « Ville-de-Paris », cette difficulté n'existe pas, car deux guide-ropes, l'un à l'avant et l'autre à l'arrière, assurent la stabilité à la descente, et la nacelle, beaucoup plus longue, peut être facilement maintenue.

Le type « Patrie » doit servir de modèle à d'autres dirigeables, dont l'Etat a besoin. C'est ainsi que le « République » destiné à Toul, est actuellement en chantier à Moisson. Ce nouveau dirigeable doit être prêt vers le mois de mars.

EXPLOSION MEURTRIÈRE

Une terrible explosion s'est produite vendredi dans un des magasins de la deuxième flotille des torpilleurs de la Manche, Dunkerque.

Une batterie d'accumulateurs à air comprimé, que l'on était occupé à charger, a sauté, tuant un homme et en blessant quatorze autres, dont quatre grièvement.

Si l'explosion avait eu lieu dans le sens horizontal, au lieu du sens vertical, une catastrophe épouvantable se fût produite, car les torpilles chargées, distantes d'un mètre, eussent fait explosion.

MAROC

LES OPERATIONS SUR LA FRONTIERE ORANAISE - UN NOUVEAU COMBAT

Le torpilleur « Arc », venu d'Oran, avait débarqué vendredi des munitions sur la plage de Kiss. Une corvée fut immédiatement envoyée pour les enlever et les mettre en lieu sûr. La corvée revenait quand de nombreux Marocains armés, venus sans aucun doute pour se livrer au pillage, firent feu sur elle, tuant un corporal, un trompette et blessant six hommes.

En même temps que ces faits se passaient, les troupes françaises qui occupent la région entre Sidi-bou-Ejenane et Manaceb-Kiss, luttèrent contre un ennemi nombreux. La 11e compagnie de la légion, commandée par le capitaine Deville, était attaquée, dans l'après-midi, par les Marocains, au nombre de plus de quatre mille, tant cavaliers que fantassins. C'est à Manaceb-Kiss que se déroula le gros

du combat. Les Marocains ont eu des pertes considérables. En arrivant sur le champ de bataille, par le petit ravin, ils ont été pris en enfilade par l'artillerie postée sur une hauteur et ce fut une véritable hécatombe. 300 cadavres jonchèrent le champ de bataille. A ce moment prirent part au combat, du côté des Français, la 11e compagnie de la légion; une compagnie des tirailleurs de Nemours; un escadron de spahis; une section d'artillerie. Les Français ont eu deux légionnaires tués, six caporaux ou soldats, tous légionnaires, blessés.

De nouvelles troupes françaises sont arrivées à Marnia. Une batterie d'artillerie de 75 arrivée à Marnia est repartie dans l'après-midi pour se rendre sur les théâtre des hostilités.

LE SOULEVEMENT DES BENI-SNASCEN

Le mouvement gagne toute la région des Beni Snassen. La guerre sainte, ou « ujahad » est prêchée par un marabout. Mais les voyes pour ces bandes venaient s'approvisionner sur les marchés français, commencent à leur manquer: le sucre vaut 3 fr. le pain de 3 livres, les bougies se vendent 2 fr. 50 le paquet. Mais ce qui leur manque surtout, c'est le sel. Il se paie 2 fr. 50 la mesure de cinq kilos, quand on en trouve. Bepap mangent leurs aliments sans sel.

La contrebande s'est établie entre Oudjda et les Beni Snassen. Ce sont les Anglais qui emportent les denrées de première nécessité pour les vendre dans les défilés.

Lundi dernier, Si Mokhtar Boutchich serait allé chez les Keddana prendre des munitions qui proviennent de Melilla, sous six charges de cartouches pour armes de tous systèmes dont se servent les Marocains. Il a en même temps, prêché la révolte au Keddana, les engageant à se joindre aux Beni-Snassen pour combattre les Français.

Voici un détail curieux sur la façon dont les Arabes se réapprovisionnent en cartouches pendant le combat. Ils ont une équipe de chargeurs, pour cent combattants, qui rechargent les épuis brûlés. Ces chargeurs sont pourvus d'un outillage complet: moulés à balles, extracteurs, réarmoirs. Les tribus des Keddana leur fournissent de la poudre de première qualité.

Voici ce qu'on dit au sujet du soulèvement des Beni-Snassen. Des marabouts ayant une grande influence, et des notables, parmi lesquels on cite le caïd Taïeb-Ah ou Rabah et son cousin le cheikh Ahmed-ouid-Mohamed, qui, tous deux assistèrent, cette année, aux courses de Marnia répandirent le bruit que les Français ne disposaient plus d'aucun effectif, que toutes les troupes avaient été envoyées à Casablanca. Ils annoncèrent également que des émissaires, à eux, envoyés dans les villes algériennes, avaient déclaré, à leur retour, que toutes étaient vides de garnison. Après les combats des 23 et 24, ces mêmes agitateurs proclamèrent que les Français avaient eu peur, qu'ils étaient vaincus, que jamais ils ne pourraient pénétrer dans leurs montagnes. Toutes ces nouvelles exaltèrent les gens des tribus, déjà enflammés par les prédications des marabouts.

LA RÉPRESSION

On parle de la formation de trois colonnes contre les Beni-Snassen. La principale sera concentrée à Sidi-bou-Djenane, sous les ordres du lieutenant-colonel Branlères, de 2e zouaves. La seconde sera constituée par le corps d'occupation d'Oudjda. La troisième opérera dans la région du Kiss.

L'objectif serait de cerner les Beni-Snassen dans leur massif, de leur couper toutes communications et tous moyens de ravitaillement jusqu'à ce qu'ils aient fait leur soumission, donné des gages certains et accordé des réparations matérielles.

DEPECES

39 ENFANTS ENLEVES

Berlin 2. - On mande de Mexico (au « Tageblatt ») que, dans l'espace de deux mois, 22 garçons et 17 jeunes filles de deux à dix-sept ans ont disparu sans laisser la moindre trace.

La police n'a pas encore réussi à mettre la main sur les auteurs de ces enlèvements ni à connaître leur mobile.

Tous ces enfants appartiennent à des familles riches, quelques-uns sont originaires d'Europe et des Etats-Unis.

Le soldat Romand prend une place honorable parmi les publications périodiques. Très bien illustré, il traite les questions les plus variées et donne quantité de renseignements sur les questions militaires en Suisse et à l'étranger. Il constitue une lecture instructive et agréable pour tous ceux qui s'intéressent à la chose militaire.

Sommaire du numéro de novembre: Questions du jour: L'équipement de nos troupes: Deux opinions allemandes sur l'armée française. - Quelques grandes figures historiques: Garibaldi en 1870-71. - Questions techniques: Le tir contre les ballons: Tir de munitions mouillées. - Histoire militaire: Souvenirs de 1871. - Dans les armées étrangères. - Nouvelles suisses: Chronique du mois; Informations diverses. - Information des Sociétés. - Annonces.

Illustrations: Le nouvel équipement de l'infanterie. - Le ballon Zeppelin. - Le général Herzog.

Le soldat Romand, journal militaire suisse, est l'organe des principales sociétés militaires de la Suisse romande. Abonnement par an, fr. 2,50. Rédaction et administration, rue de la Gare, 5, à Nyon.

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

Journal et Feuille d'Avis du Valais à Sion Renseignements

Années d'existence	5 ans
Lieu d'apparition	Sion
Lieu de propagation	Tout le Valais
Caractère du Journal	Informations
Il paraît	trois fois par semaine
Prix de l'abonnement	un an 6,50; 6 mois 3,25; 3 mois 2.
Pages de texte	2 et demie
Page d'annonces	une et demie
Tarif la ligne (corps 8)	Valais 0,15 Suisse 0,20 Etranger 0,30
Tarif la ligne réclame	(corps 8) 0,40 la ligne
Une page	100 francs
Une demi page	70 —
Un quart de page	40 —
Pour insertions répétées	Rabais suivant l'importance

Tirage très important

Pour renseignements s'adresser à

L'Agence de publicité Louis MAYOR, Genève

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION
RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION
DU

Journal et Feuille d'Avis du Valais

circulaires — Livres	Impressions soignées en tous genres
Cartes de visite — Cartes d'adresse	Cartes de vins — Etiquettes pour vins
Lettres de mariage	— Catalogues — Prix-courants —
Enveloppes — Têtes de lettres	Affiches — Programmes — Lettres de voiture
Lettres de faire part	Chèques — Memorandums
— Journaux — Brochures — Registres —	Factures — Diplômes
Actions — Obligations	— Menus —
— Cartes de fiançailles —	etc.. etc.

Travail prompt et soigné

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (16)

AVEUGLE AMITIÉ

XVI

— Connais pas. J'arrive. Je suppose que c'est un simple voyageur comme nous.
— Dans ce cas, venez avec moi dans ma chambre, j'aimerais vous dire deux mots.
Le policier s'adressa à son collègue:
— Permettez! monsieur.
L'autre s'inclina.
Quand ils furent dans la chambre d'Huband, celui-ci prit la parole:
— L'habitation, fit-il en riant, est plus confortable que celle du « Petit Matelot »; n'est-ce pas, mon brave?
— Je l'écoute, fit l'autre.
— J'en ferai bien mon ordinaire.
— Pourquoi pas?
— Parce que je n'ai pas de rentes.
— C'est pour ce motif que nous sommes logés à la même enseigne.
— Comme vous le dites, mon cher, Voilà pourquoi nous habitons le « Petit Matelot »,

dans une rue noire de Londres, où jamais le soleil n'a osé pénétrer.
— Il sait que ce quartier n'est pas très sûr!..
Il y eut un nouveau silence; ce fut le policier qui le rompit.
— Et dire qu'il faudrait pe... de choses pour vivre en rentier dans une campagne comme celle-ci.
— Comment l'entendez-vous?
— Je pense qu'il faudrait pe... d'argent.
— Très bien. Mais où le prendre?
— Il faudrait une aubaine, quelque mission de confiance, un secret à tenir dans une boîte à conserve.
— Ça peut peut-être se trouver, dit Husband avec mystère.
— Comme vous dites ça... On croirait que vous êtes sur une piste? Malheureusement, ces choses-là ne poussent pas comme les herbes dans les champs.
— A savoir!
— Par tous les diables; dit le policier. Si vous avez une idée, dites-la. Vous pouvez être certain d'avoir en moi un second (qui ne mollira pas, et plus un ami pour la vie.)
Il se ravisa.
— N'avez-vous pas soif? Il me semble, moi que j'ai la pépie.
— Moi, je l'ai toujours aussi on m'appelle

« Bec-Salé ».
— Celui qui a trouvé ça n'était pas un bot.
— Non, je vous l'assure. C'est pour son compte que je travaille depuis bien longtemps et pour lequel vous travaillerez avec moi.
— Bien volontiers! En attendant, buvons.
— Avec quoi!
— Je descends chercher le nécessaire, vous n'aurez pas le temps de mourir de soif.
L'homme remonta bientôt apportant une bouteille d'eau-de-vie et deux grands verres.
— A votre santé, mon vieux copain, dit-il en versant une large rasade que le matelot but d'un seul coup.
Au deuxième verre, le matelot avait pris tout à fait confiance.
— Vous m'avez l'air d'un bon bougre, déclara-t-il à son camarade et je vais vous fin... truire de ma mission. Vous m'aidez, je commence à vieillir et je n'ai plus la main bien sûre.
— Comptez sur moi, je vous suis dévoué, corps et âme.
— Voilà qui s'appelle bien parler! fit l'ivrogne en buvant un troisième verre.
Il fit claquer sa langue.
— Diable! Voilà une eau-de-vie qui n'a pas le même goût que celle qu'on débite à Londres à la taverne de Nelson.
— C'est l'avantage de la campagne. Ici on

ignore les sophistications. Les aliments sont purs comme l'air.
— C'est pour ça qu'il faudrait quitter Londres.
— Je ne demande pas mieux. Et puisque vous avez, dites-vous, un bon moyen en poche, c'est le moment de le sortir.
— Oui, fit le matelot, c'est le moment! Il était déjà à moitié ivre.
— Eh! bien, fit-il, je te donne le choix, si tu veux tuer le vieux...
— Quel vieux?
— Quel vieux? répéta le matelot comme sortant d'un rêve, c'est vrai, tu ne sais pas. Alors je vais te dire. Il y a un vieux richard, qui, paraît-il, habite ici, il faut l'occire, j'en ai accepté la charge sans grand plaisir, car je n'aime pas beaucoup envoyer les gens dans l'autre monde. Mais le capitaine m'a promis mes invalides, il m'a dit: « Husband, tu gagnes le pain de tes vieux jours. » Alors j'ai dit oui. Et me voici.
— C'est parfait! dit le policier. Et quand cela doit-il se produire?
— Demain, sans doute.
— Faut-il pénétrer dans une maison?
— Non point, le vieux doit passer dans un petit sentier solitaire. C'est le capitaine qui le conduira.
— Et à quelle heure?
Sur les dix heures. Le capitaine promènera

une lampe allumée à la fenêtre qui donne au dessus du cimetière, et je dois me tenir aux abords de ce cimetière, sur le chemin qu'ils suivront tous les deux.
— Avec quelle arme? Un revolver?
— Non, ça fait trop de bruit.
— Avec un couteau, alors?
Le matelot se leva, prit dans un coin une énorme canne.
— Avec ça, dit-il.
Le policier lui prit la canne des mains et la soupesa.
— C'est suffisant! déclara-t-il. Un coup de cette camarade-là, sur le crâne pourra lui régler son compte. En quoi pourrai-je vous être utile?
— Tu me promets de ne pas m'abandonner.
— Ah! cela je te le jure.
— Et si je manque le coup, d'achever le vieux?..
— Avec le plus grand plaisir. Je vous crois bon compagnon et je suis sûr d'être indemnisé.
— Nous partagerons, fit Husband d'un geste solennel.
— Marché conclu.
XVII
Fidèle au programme, arrêté la veille avec sa cousine, Vilfrid se préparait à aller prendre son poste de surveillance auprès de

la maison de Sprigg.
— Est-ce que vous sortez, monsieur, le docteur? demanda le policier.
— Oui, je vais prendre un peu d'air.
— Permettez-moi de vous poser une question.
— Dites.
— Vous n'allez pas au moins dans la direction de l'habitation où est sir Barnett et sa famille.
— Je désire simplement marcher, étant fatigué d'une réclusion forcée. J'irai n'importe où. L'important pour moi est de prendre un peu d'exercice et de respirer un air meilleur que celui d'une chambre d'hôtel. Les chemins isolés me conviennent, et dans l'obscurité je n'ai point à redouter la rencontre de l'homme qui nous occupe.
— C'est que je vais vous dire, monsieur, ce soir plutôt qu'un autre il ne serait pas bon pour nos projets que l'on vous rencontrât sur le chemin qui conduit de la maison Sprigg à la cure.
— Bon, se dit Vilfrid, il y a du danger ce soir raison de plus que que je m'y trouve. Je vous remercie, monsieur, dit-il. Il est toujours bon de savoir. Dans tous les cas je ne m'éloignerai pas, et si vous avez besoin de moi, vous me trouverez ici.
— Bien, monsieur.
Notre jeune docteur prit un chemin détourné pour se rendre à son poste d'observation. Il

côtaya la rivière et se trouva bientôt sur la lisière du petit bois qui encadrait le verger de la propriété. S'il s'était retourné il aurait vu qu'il était suivi par le policier, mais il ne se retourna pas.
Vilfrid longea le verger et alla se dissimuler derrière le pavillon des domestiques inoccupé en ce moment-là.
Mais en même temps, que lui et du côté opposé un homme s'approchait du pavillon; cet homme était Sprigg; il portait à la main une lampe non allumée. Cette lampe devait servir tout à l'heure à donner le signal au matelot.
Comme beaucoup de marins, l'armateur s'était accoutumé à voir dans l'obscurité, il avait aperçu une ombre se dissimulant derrière le pavillon. Il en fut plus intrigué qu'inquiet.
Avec un calme imperturbable, Sprigg entra dans le pavillon, sans bruit, une bougie qu'il mit sur une table, puis il sortit et fit le tour de la construction, sans bruit dans le but de surprendre l'homme qui y était caché.
Mais si habilement qu'il s'y prit, il ne put empêcher Vilfrid de l'apercevoir. La nuit n'était pas si obscure qu'il ne pût deviner la silhouette de son ennemi.
Il hésita sur le parti qu'il devait prendre. En une seconde, il avait examiné la situation. Une altercation avec Sprigg en un pareil moment était une grave imprudence. Il n'était pas croyable que ce dernier l'eût reconnu. Le

mieux pour lui était de fuir et de gagner le petit bois. Si l'armateur était armé, il n'oserait point tirer pour ne pas attirer l'attention.
Vilfrid se trompait.
Sprigg en voyant l'homme s'échapper arma son revolver et fit feu. Le coup fut heureux, la balle atteignit le docteur au bras droit; la douleur et la surprise lui firent lâcher le revolver qu'il avait mis au poing à tout hasard. Il plus le malheur voulut qu'il fit un faux pas. Il trébucha et tomba.
Avant qu'il eut pu se relever, Sprigg était arrivé à lui.
— Quel est donc le citoyen cambrioleur que ma balle vient de déranger brusquement dans ses occupations professionnelles.
— Vous vous trompez, Monsieur, ce n'est pas un cambrioleur que vous avez touché.
— Tiens, voilà une voix qui ne m'est pas inconnue.
— Non, monsieur, et pour mon malheur.
— Oh! oh! on dirait, fit Sprigg, avec surprise, que c'est ce cher docteur!
— C'est lui-même.
— Et je ne vous ai pas tué.
— Comme vous le voyez?
— Eh bien je le regrette.
— En vérité, vous êtes bien bon!
— Plus que vous ne le pensez.
— Et pourquoi s'il vous plaît?
— Parce que je pourrais le faire!
— Vous vous conduiriez, monsieur, comme

un assassin.
— Vous vous conduisez bien comme un voleur.
— Je sais que vous êtes un très grossier personnage!
Monsieur le docteur Vilfrid Barnett, je suis un homme très nerveux, ce soir plus que jamais encore; si vous avez quelques raisons de tenir à la vie, je vous engage à choisir vos expressions pour me parler.
— Un autre que vous pourrait s'excuser d'avoir recueilli aussi mal que vous venez de le faire, un homme qu'il a rencontré dans une famille où il fréquente.
— Cet homme aurait pu se présenter et ne pas entrer dans ma propriété comme un voleur. Au surplus, le lieu est mal choisi pour une explication de ce genre, faites-moi le plaisir de me suivre dans le pavillon.
— Monsieur, dit Vilfrid, souffrez que je n'en fasse rien, on est très bien en plein air par cette saison pour causer puisqu'il vous plaît de me retenir.
— Je vous ferai remarquer, que je suis chez moi ici, vous vous y êtes introduit en fraude par escalade, j'ai le droit de vous tuer et je suis un homme à le faire, croyez-le. Suivez donc mon conseil et rentrez immédiatement dans le pavillon, sans quoi je dirai tout haut que le docteur Vilfrid Barnett est un p... et qu'il a peur.

— Je vous suis Monsieur.
— Les deux hommes entrèrent.
L'armateur indiqua un siège à son hôte.
— Asseyez-vous et causons.
Vilfrid s'assit. Son attitude n'était pas très brillante, il faut en convenir, il était furieux en lui-même de s'être laissé si bêtement prendre au piège comme un renard.
Sprigg parut se recueillir un instant.
— Je suis presque tenté de vous remercier, — Pourquoi donc!
— Parce que vous me faites passer l'heure la plus heureuse de ma vie.
— Vraiment, J'en suis enchanté.
— Vous ne vous en réjouirez pas longtemps. Ah! le diable sait que je ne lui en demandais pas tant de bonheur à la fois.
— Vous êtes donc bien méchant! Monsieur Sprigg?
— Il y a de certaines heures où je suis véritablement féroce.
Un éclair terrible illumina ses mauvais yeux.
— Enfin continua-t-il je vous tiens donc en mon pouvoir. Quelle belle vengeance ça sera la mienne!
— Où voulez-vous en venir?
— Vous allez mourir, Monsieur, et mourir de ma main. Mais avant, laissez-moi savourer toute ma vengeance.
(à suivre)